

### Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire s'organisent en une seule Chambre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

---

#### Pro et proche de vous

## La nouvelle Chambre d'agriculture des Pays de la Loire en 2018

---

*Le monde bouge, les agriculteurs et les collectivités bougent aussi et nous changeons pour mieux les accompagner. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les Chambres d'agriculture de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Sarthe, de la Vendée et la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire\* organiseront les services en une Chambre unique : la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.*

Cette nouvelle organisation répond certes à la demande de l'Etat qui prévoit, avec le décret du 13 mai 2016, que les Chambres régionales d'agriculture mutualisent leurs fonctions supports et assument certaines missions au bénéfice des Chambres départementales. Mais elle va beaucoup plus loin en Pays de la Loire, en mettant **au cœur de cette réforme la proximité et l'innovation.**

#### **Mailler la région en créant 20 territoires de proximité**

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous déployons une nouvelle dynamique de proximité et d'innovation dans la région des Pays de la Loire. **Au sein de 20 territoires de proximité basés sur des ensembles de communautés de communes** (rassemblant entre 800 et 1 000 exploitations avec les mêmes orientations de production), **les agriculteurs et les collectivités retrouveront en proximité tous les services proposés par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.** Dans chacun des bureaux décentralisés, une équipe multi-compétente apportera écoute, conseils, idées et solutions. Que le sujet soit technique, humain, économique, numérique ou environnemental... les conseillers de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire sauront mettre en œuvre tous les savoir-faire pour développer les performances, proposer des solutions innovantes et contribuer à la vie des territoires. Ces territoires, cohérents avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), seront ainsi les interlocuteurs privilégiés pour la réflexion et la mise en œuvre des projets locaux (foncier, circuits courts, bassins versants, énergie...).

**En cela notre philosophie demeure** : placer l'agriculture au cœur de l'activité économique et sociale du territoire ligérien.

#### **Expérimenter des solutions innovantes qui font leur preuve**

En agriculture, les innovations sont nombreuses et les idées foisonnent. Pour les détecter, les tester et les diffuser, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire structurera une équipe dédiée à l'innovation, à la recherche et au développement. .../...

Les stations d'expérimentation de la Chambre, les fermes expérimentales du réseau F@rm XP, les réseaux de référence et les groupes d'échanges que pilotent la Chambre offriront des conditions d'expérimentation grandeur nature en lien avec les agriculteurs. Notre méthode de co-construction nous permettra toujours d'élaborer des projets en rassemblant tous les acteurs du territoire pour produire des solutions partagées.

### **Dans un monde qui bouge, nous confortons nos missions d'ingénierie de projet et d'accompagnement**

Éleveurs, agriculteurs, aviculteurs, maraîchers, viticulteurs trouveront toujours auprès de nos équipes d'ingénieurs et de techniciens spécialisés l'écoute, le conseil et l'accompagnement au quotidien, à chaque étape de la vie de leur entreprise. Confrontés aux évolutions techniques et aux innovations multiples, ils se verront proposer avec notre nouvelle organisation des solutions adaptées, opérationnelles et novatrices.

### **Nos axes d'intervention sont définis par le terrain**

Les orientations mises en œuvre par la Chambre demeureront le fruit des travaux des commissions où siègent les représentants de la Profession agricole. Les élus seront toujours les porte-parole de l'agriculture et les interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics.

Cette nouvelle organisation permet de conserver les spécificités territoriales, de renforcer l'ancrage au territoire, en faisant de l'échelon départemental le relais de la proximité. L'ambition affirmée de la recherche et de l'innovation conforte la Chambre comme acteur du développement de l'agriculture de demain. Cette régionalisation est également une opportunité pour renforcer la compétitivité des actions de la Chambre, et réussir l'articulation entre les différents échelons et acteurs du territoire.

*La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire,  
force de proposition, fédératrice des idées et des acteurs des territoires*

### **En complément dans le dossier de presse**

- ✓ Fiche « *Décret du 13 mai 2016 : vers une régionalisation des fonctions support des Chambres d'agriculture - **Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire vont plus loin au 1<sup>er</sup> janvier 2018*** »
- ✓ **Organigramme des nouvelles directions et services** de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et **carte des 20 territoires**
- ✓ Fiche « **Chiffres clés et indicateurs** de la 5<sup>e</sup> région agricole de France »
- ✓ Fiche « Recherche et expérimentation en agriculture - **Des moyens à la dimension d'une grande région d'élevage** »
- ✓ Fiche « Des grandes cultures aux semences, **l'expérimentation se conduit sur le terrain** en Pays de la Loire »

*\*La Chambre d'agriculture de la Mayenne rejoindra le dispositif ultérieurement.*

#### **Contacts presse**

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Equipe Communication

Pascale GARNIER - [pascale.garnier@pl.chambagri.fr](mailto:pascale.garnier@pl.chambagri.fr) – 02 41 18 60 70 – 06 08 60 24 93

Cécile DUJOLS – [cecile.dujols@maine-et-loire.chambagri.fr](mailto:cecile.dujols@maine-et-loire.chambagri.fr) – 02 41 96 75 73 - 06 26 64 30 75

[www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

**01/12/2017**

## **Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire vont plus loin au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

**Alors qu'un décret conduit les Chambres régionales d'agriculture à mutualiser leurs fonctions support au service des Chambres départementales...**

[Le décret n° 2016-610 du 13 mai 2016](#) définit le rôle des Chambres d'agriculture en matière d'agro-écologie et les contributions qu'elles apportent pour l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles. Il précise les missions que les Chambres régionales d'agriculture devront exercer à partir de 2017 au bénéfice des Chambres départementales.

« *Il s'agit d'un projet porté par le réseau depuis plusieurs années pour qu'il y ait une meilleure articulation sur ces fonctions, pour améliorer notre efficience* », a expliqué l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA).

Les Chambres régionales doivent donc, depuis 2017, assurer des missions d'appui juridique, administratif et comptable, la coordination et l'harmonisation des pratiques d'achats, la gestion du personnel ainsi que la paie, les opérations comptables et les dispositifs de contrôle interne et de gestion, la gestion des systèmes d'information des Chambres départementales, l'élaboration d'un schéma directeur du patrimoine immobilier.

Elles sont aussi chargées d'analyser les politiques publiques qui relèvent de leurs missions, de participer à leur élaboration, à leur suivi et à leur évaluation. Elles réaliseront un suivi des marchés agricoles et des études économiques et prospectives. Elles élaboreront et coordonneront une offre de formation adaptée.

Enfin, elles mettront au point des outils couvrant à la fois les domaines technique, économique, environnemental, réglementaire et stratégique ; la conception et la mise en œuvre des actions et outils de communication ; la promotion de la création et reprise d'entreprises agricoles, en encourageant les projets agro-écologiques.

**... les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire vont plus loin et se transforment pour devenir une Chambre unique au 1<sup>er</sup> janvier 2018**

Les élus et les équipes de direction des Chambres d'agriculture de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Sarthe, de la Vendée et des Pays de la Loire\* ont décidé de transformer cette obligation de moyens en une force de transformation de leurs établissements : une occasion unique de construire un véritable projet d'entreprise et de repenser l'organisation pour apporter aux agriculteurs et aux collectivités de la région, des services et une proximité renforcée et identique sur tout le territoire, et des moyens d'innovation et de recherche au service du développement agricole augmentés.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, tous les salariés des 5 Chambres seront donc employés par la nouvelle Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, dans une organisation repensée et avec des moyens désormais totalement partagés sur tout le territoire.

\*La Chambre d'agriculture de la Mayenne rejoindra le dispositif ultérieurement.

## **En 2015, les Pays de la Loire sont la 5<sup>e</sup> région agricole de France (*à l'échelle des nouvelles régions 2016*)**

### **Des valeurs et des indicateurs qui montrent le poids économique et social de l'agriculture et les enjeux liés**

- 24 600 exploitations dont près de 60 % en société
- 36 900 chefs d'exploitation dont 25 % de femmes
- Un âge moyen des chefs d'exploitation de 48 ans : un important enjeu de renouvellement
- 25 230 ETP salariés dans les exploitations
- L'emploi agricole : 4 % des actifs de la région
- L'agroalimentaire : 24 % de l'emploi salarié industriel régional
- Un chiffre d'affaires agricole de 6 milliards d'euros
- 70 % du territoire ligérien valorisés par l'agriculture
- Des productions agricoles qui couvrent bien plus que les besoins alimentaires de la population régionale (plus de 4 fois en volaille et lait, 2,5 fois en bœuf, 1,5 fois en porcs...)
- 20 % des exportations régionales
- Des productions animales diversifiées : leader national dans de nombreuses filières et qui constituent les 2/3 du chiffre d'affaires de la production agricole régionale
- Productions végétales : une très grande diversité de productions, des grandes cultures à l'horticulture pépinière en passant par les cultures légumières, la viticulture, etc.
- Produits sous signes officiels de qualité : 4<sup>e</sup> région française en termes de surfaces en agriculture biologique, et de très nombreux produits sous signe officiel de qualité : 113 produits sous [label Rouge](#), 100 sous [AOC/AOP/AOR](#), 147 sous [IGP](#), 1 sous [STG](#)
- 260 adhérents au [réseau Bienvenue à la ferme](#)
- 15 % des exploitations pratiquant [la vente en circuits courts](#)
- 48 % des exploitations en agriculture biologique pratiquant la vente en circuits courts.

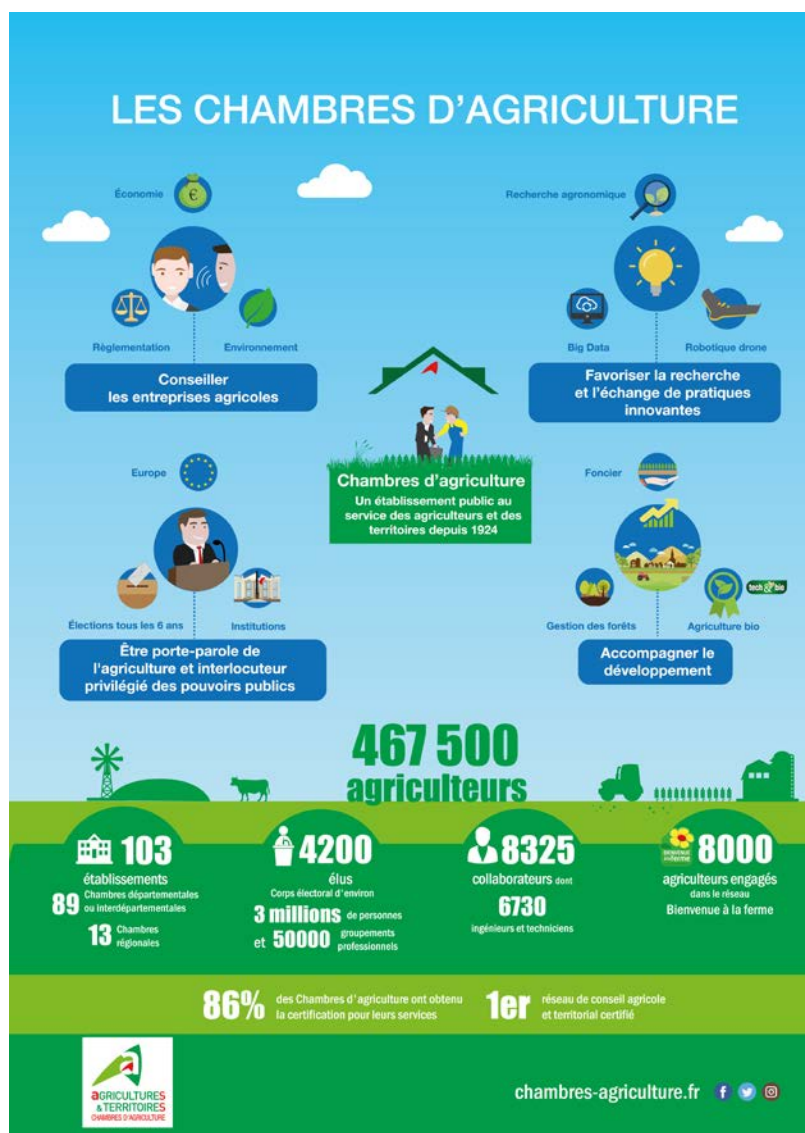
## Une Chambre de Pays de la Loire pilotée par des professionnels agricoles élus

- 48 élus constituent la session de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

## Un réseau de 656 collaborateurs en Pays de la Loire

- 656 salariés équivalents à 621 emplois à temps plein (*chiffres au 13/11/2017*).

## La force technique et de conseil d'un réseau national



## Recherche et expérimentation en élevage Des moyens à la dimension d'une grande région d'élevage

**L'élevage est une filière de production majeure en Pays de la Loire avec de nombreuses espèces** : bovins lait et viande, ovins, porcins, caprins, lapins, volailles... **Son développement est accompagné et soutenu par les travaux de plusieurs réseaux d'expérimentation et de références**, mis en œuvre par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire ou dans lesquels elle est impliquée.

La capacité d'adaptation et le développement de l'élevage ne sont possibles que si tout à la fois les techniques, les pratiques et les systèmes évoluent ensemble, en tenant compte de contextes économiques, écologiques, sociaux eux-mêmes fort mouvants.

C'est ce à quoi s'emploie la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire qui conduit des travaux de recherche et de développement grâce à plusieurs réseaux de stations d'expérimentation ou de références. Ces réseaux couvrent toutes les productions. Ils expérimentent, innovent et mettent au point des techniques et des outils, pour améliorer la compétitivité et les revenus des exploitants, et leur permettre aussi de faire face aux enjeux environnementaux croissants.



**En savoir plus sur les moyens  
d'expérimentation et les publications  
des Chambres : flashez le QR code  
ci-dessus avec votre smartphone.**

La diffusion des résultats de ces travaux est une des clés de l'appropriation par les éleveurs et les agriculteurs de ces nouvelles références et connaissances métiers.

**[Connaitre tous les moyens d'expérimentation  
des Chambres.](#)**

### 5 fermes expérimentales dans la région



La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire dispose de fermes expérimentales, conduites en partenariat avec les acteurs des filières concernées. Ces stations d'expérimentation permettent de :

- mettre au service des éleveurs et des filières un **pôle d'expérimentation, d'innovation et de transfert**, performant et mutualisé ;
- impulser **des programmes de recherche-développement complémentaires et concertés** ;
- conduire des **programmes de recherche appliquée dans des conditions réelles** et donc transférables ;
- organiser le **transfert des connaissances** et la communication nationale des travaux.

**[Chacune des fermes a des spécificités et des spécialités](#)**, couvrant ainsi la diversité des productions animales dans la région des Pays de la Loire.

**[Quatre de ces fermes font partie du réseau grand Ouest F@rm XP.](#)**

## F@rm XP, un réseau de 7 fermes expérimentales dont 4 en Pays de la Loire pour produire mieux et plus de références en élevage de bovins lait et viande

Un nouveau réseau de 7 fermes expérimentales situées en Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, vient de voir le jour. La réunion de ces 7 fermes forme une grande « plateforme » d'expérimentation et de diffusion qui permet de répondre aux nombreux enjeux des filières bovines. Cette organisation met en réseau une diversité d'installations, de races élevées, d'outils et d'équipements qui se complètent et se renforcent :

- 435 vaches laitières
- 200 vaches allaitantes de races Charolaise et Limousine
- 550 places d'engraissement
- 850 ha de surface agricole utile (SAU)
- 45 ingénieurs et techniciens
- 100 essais réalisés en élevage ou sur les fourrages au cours des 5 dernières années.

[Les 7 fermes du réseau F@RM XP](#) – dont 4 en Pays de la Loire – sont des sites dédiés à la découverte, à l'expérimentation, à la formation, au transfert des connaissances, au rayonnement national et européen de la recherche en élevages bovins. Elles proposent une offre de services complète et adaptable qui s'adresse à tous les acteurs des filières bovines, pour mener des projets collectifs, partenariaux ou privés. [Mieux comprendre les moyens et les objectifs de F@rm XP.](#)

## INOSYS-Réseaux d'élevage, un réseau partenarial de production de référence en élevages herbivores

INOSYS-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences commun aux éleveurs, aux Chambres d'agriculture et à l'Institut de l'élevage, déployé sur l'ensemble du territoire français. Ce réseau – qui associe près de 2 000 éleveurs et 250 ingénieurs depuis plus de 30 ans – analyse le fonctionnement des exploitations d'élevage et diffuse largement sur le terrain des références et des outils de diagnostic et de conseil : ces derniers permettent de raisonner des projets d'installation, de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, des changements réglementaires, des aléas climatiques ou de marchés... Ils facilitent aussi l'appropriation par les éleveurs de nouvelles problématiques comme l'agro-écologie, l'autonomie alimentaire, l'efficacité des systèmes, etc. A l'échelle des Pays de la Loire, près de 20 agents et 200 éleveurs sont impliqués dans le dispositif.



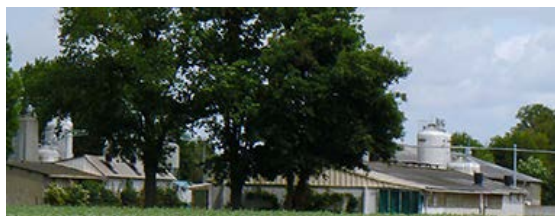
## **Un observatoire grand Ouest et un réseau de 30 fermes pilotes pour accompagner le développement et les innovations en aviculture**

Depuis plus de 30 ans, les Chambres d'agriculture du grand Ouest ont mis en place des observatoires technico-économiques pour la plupart des espèces avicoles ; les références produites sont issues de l'analyse de données collectées auprès de plus de 400 aviculteurs répartis dans 5 régions du grand Ouest ([voir la dernière publication](#)).



La recherche appliquée et le développement en aviculture s'appuient par ailleurs, dans les Pays de la Loire, sur un réseau de quelque 30 fermes pilotes, constitué d'élevages présentant des innovations ou particularités techniques. Dans ces élevages, les équipements sur la thématique de l'énergie sont omniprésents. Sont étudiés aussi les systèmes de gestion des effluents avicoles, les multiples types de sols et de litières utilisées, ainsi que la lumière naturelle. D'autres techniques plus novatrices et encore très peu développées sont également suivies.

Avec le concours de ces éleveurs témoins, les experts avicoles des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire conduisent des essais et collectent des références, des témoignages ou des astuces techniques. Leurs exploitations offrent des cadres propices aux formations des éleveurs ou futurs éleveurs, via notamment des visites d'élevage.



## **Enquêtes sur le terrain et réseau d'élevages porcins spécialisés : des références solides pour la filière porcine**

Chaque année, les références technico-économiques (GTTT-GTE) sont complétées en Pays de la Loire par les données d'un réseau d'élevages porcins spécialisés (naisseurs-engraisseurs) disposant de plus ou moins de surface foncière. Cela permet de mesurer l'optimisation du lien au sol, mais aussi d'anticiper les effets de la conjoncture ou des réglementations changeantes, et d'évaluer l'impact d'un investissement structurel sur le revenu des exploitations.

Des études thématiques sont également conduites à partir d'enquêtes ou de suivis. Les élevages sont choisis en fonction de la thématique étudiée, comme par exemple les innovations en matière d'économies d'énergie, les alternatives aux antibiotiques, l'épandage des effluents...

Tous ces travaux permettent aux éleveurs de mesurer la résistance et la durabilité de chaque système (données technico-économiques, indicateurs environnementaux, main-d'œuvre...) et d'envisager les évolutions ou transformations à mettre en œuvre. L'ensemble des résultats issus des enquêtes ou suivis sont ensuite diffusés largement lors des formations ou des journées à destination des éleveurs, des conseillers et des élèves (fiche, sites Internet...).



## **Des grandes cultures aux semences, l'expérimentation se conduit sur le terrain en Pays de la Loire**

Des grandes cultures jusqu'aux semences, en passant par le maraîchage, l'arboriculture, la viticulture, l'horticulture, les plantes santé-beauté-bien-être, **les Pays de la Loire disposent d'une richesse et d'une diversité de productions végétales peu égalées en France.** La capacité à se développer et à innover de cette filière est soutenue par un maillage de moyens et de réseaux de recherche et d'application.

La capacité d'adaptation et le développement des exploitations agricoles ne sont possibles que si tout à la fois les techniques, les pratiques et les systèmes évoluent ensemble, en tenant compte de contextes économiques, écologiques, sociaux eux-mêmes fort mouvants : c'est la triple performance.

C'est ce à quoi s'emploie la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire qui conduit des travaux de recherche et de développement grâce à plusieurs réseaux de stations d'expérimentation ou de références. Ces réseaux couvrent toutes les productions. Ils expérimentent, innovent et mettent au point des techniques et des outils, pour améliorer la compétitivité et les revenus des exploitants, et leur permettre aussi de faire face aux enjeux environnementaux croissants.



La diffusion des résultats de ces travaux est une des clés de l'appropriation par les agriculteurs de ces nouvelles références et connaissances métiers.

**En savoir plus sur les moyens  
d'expérimentation et les publications  
des Chambres : flashez le QR code  
ci-dessus avec votre smartphone.**

**[Connaitre tous les moyens d'expérimentation  
des Chambres.](#)**

### **L'agronomie : au centre du pilotage des systèmes de culture**

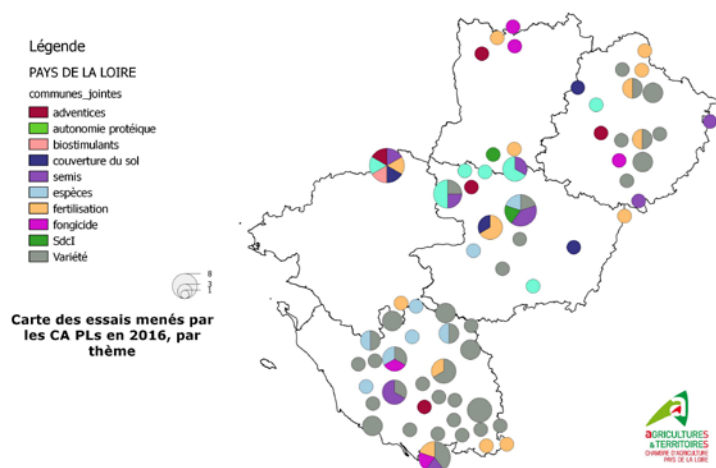


Les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire positionnent l'agronomie au centre de leurs préoccupations pour le pilotage des systèmes de culture et inscrivent leurs actions dans le cadre d'une agriculture écologiquement intensive. L'ensemble des travaux de recherche appliquée conduits s'inscrit dans cette perspective et prend en compte la triple performance.

L'ambition des Chambres d'agriculture est de construire avec les agriculteurs les innovations, les références et les outils nécessaires à leur prise de décision en toute indépendance.

## Des axes de recherche en productions végétales, à la mesure des grands enjeux techniques et écologiques mondiaux

Promouvoir **une gestion durable des sols**, clé de voûte des systèmes de cultures. Développer **des systèmes de cultures innovants** (y compris en cultures pérennes), reposant sur des pratiques agro-écologiques, visant la multi-performance. **Optimiser, réduire et améliorer l'usage des intrants** de synthèse, pour une agriculture de production et de qualité, préservant les ressources naturelles. **Préserver, valoriser et développer la biodiversité** spécifique et fonctionnelle. **Mobiliser l'agriculture de précision et les technologies du numérique** pour l'optimisation des intrants en grandes cultures et végétal spécialisé. **Accompagner les stratégies et trajectoires des systèmes** d'exploitation de demain pour améliorer la résilience des exploitations



Ces axes de recherche et de développement sont ambitieux : ils ont pour objectif de rendre les filières végétales des Pays de la Loire à la fois plus performantes et plus remarquables.

Sur tous ces axes de travail, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire met en œuvre et coordonne des actions de recherche développement, d'acquisition de références (essais, démonstrations, accompagnement de groupes d'agriculteurs...), en s'associant ou en pilotant des projets d'envergure régionale, nationale ou européenne.

## En prise directe avec le terrain, un réseau d'expérimentation consacré aux grandes cultures et aux prairies

De nombreux groupes d'agriculteurs, rassemblés autour de thématiques ou de projets communs, sont accompagnés par les Chambres d'agriculture (groupes de développement, groupes DEPHY sur la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, groupes 30 000 sur les pratiques agro-écologiques, groupes REVA sur la qualité biologique des sols...).

Les expérimentations conduites sont appuyées par une station en agro-équipement disposant des meilleures conditions pour effectuer des tests en grandeur réelle (Nozay, 44). D'autres stations expérimentales telles que celle de Derval (44) constituent des supports d'essais aux divers travaux des groupes.



Les partenariats que les Chambres d'agriculture ont établis avec de nombreux instituts techniques et organismes de recherche démultiplient les forces investies dans ces travaux de développement et d'innovation. Ainsi :

- Avec la Chambre d'agriculture de la Mayenne qui porte 2 plateformes d'expérimentation en végétal
- Pour le végétal spécialisé : des structures de développement telles que l'ARELPAL, le CDDM, le CDDL, le GDM, l'ATV...
- Avec les instituts techniques.

### **INOSYS-Réseaux d'élevage, un réseau partenarial de production de référence en grandes cultures et viticulture**



INOSYS Grandes cultures et INOSYS Viticulture sont des dispositifs nationaux d'élaboration de références systèmes technico-économiques. Ils se basent sur un réseau de fermes de références et une méthodologie commune d'élaboration de cas types. La particularité du réseau est l'approche globale ou systémique afin d'appréhender la logique de fonctionnement des exploitations et l'efficacité qui en résulte.

Ce dispositif permet de décrire les systèmes grandes cultures et la viticulture en place dans la région, de suivre leurs évolutions, de réaliser des simulations et des études. Utile au conseil pour accompagner l'installation, l'adaptation des exploitations ou les changements de système, il peut s'avérer profitable pour les élus dans leurs prises de décision.

Le réseau est en cours d'actualisation en Pays de la Loire avec l'objectif de décrire 8 cas types en grandes cultures conventionnelles et 5 cas types en grandes cultures bio ; 4 à 5 fermes sont suivies par cas type. Une approche sur la résilience des exploitations est menée en 2017. Des résultats (fiches cas types et étude sur la résilience) seront prochainement disponibles. En viticulture, plusieurs fermes sont également suivies.